

Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après, CGV) s'appliquent à tout achat des prestations de service sur le site internet certificats-non-gage.fr, et décrites ci-après, effectué par un client non professionnel (ci-après, le Client).

Le Client est tenu de prendre connaissance des CGV avant toute passation de commande sur le site internet certificats-non-gage.fr. Les CGV sont accessibles sur le site internet certificats-non-gage.fr et prévaudront sur tout autre document et notamment sur les informations et renseignements mentionnés sur le site internet certificats-non-gage.fr qui ne sont pas exhaustifs et donnés uniquement à titre indicatif, et n'ont ainsi pas de valeur contractuelle. Ces informations et renseignements sont susceptibles de changer ou d'évoluer sans préavis.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées sans réserve en cochant la case prévue à cet effet, préalablement à la commande des prestations.

Les services proposés par la société IMEXPT sur le site internet Certificats-non-gage.fr sont fournis à titre privé uniquement, et ne correspondent en aucune manière possible à une mission de service public qui aurait été déléguée par une quelconque administration publique ou collectivité territoriale à la société IMEXPT.

Le Prestataire :

Les prestations de service du site internet certificats-non-gage.fr sont proposées par la société IMEXPT, immatriculée sous le numéro Siren 82800568600021 dont le siège social est situé 2 RUE DU CHEMIN VERT, 92660 ASNIERES SUR-SEINE –

Email : contact@certificats-non-gage.fr.

Objet :

IMEXPT, propose, à titre payant et privé, un service consistant en la réalisation de démarches administratives nécessaires pour obtenir, auprès des collectivités territoriales et administrations concernées, la délivrance de l'certificat de non gage basée sur information du client obtenu lors leurs soumissions via le site certificats-non-gage.fr

Cette offre ne consiste pas dans la vente ou dans la délivrance de documents administratifs (certificat

de non gage), que le Client peut par ailleurs obtenir gratuitement (et directement auprès de l'administration publique. Elle consiste uniquement en la prise en charge par le Prestataire, et pour le compte du Client, des démarches nécessaires à l'obtention de l'certificat de non gage

Les Prestations proposées au Client consistent en :

Le modèle de contrat de vente :

- Le PRESTATAIRE MET À LA DISPOSITION DES UTILISATEURS UN MODELE DE CONTRAT.

Ce contrat couvre un certain nombre de clauses. Il est de la responsabilité du client de compléter correctement le contrat lors de la vente de son véhicule. En aucun cas le Client ne pourra tenir pour responsable sous aucunes conditions le prestataire ayant vendu le contrat type d'un éventuelle litige lié à la vente de son véhicule.

LA SOCIÉTÉ, PAS PLUS QU' AUCUN DE SES DIRIGEANTS, SALARIÉS ET PARTENAIRES NON AVOCATS, CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE ET NOTAMMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI DU 31 DÉCEMBRE 1971 MODIFIÉE :

- N'EST PAS UN CABINET D'AVOCATS ET NE FOURNIT AUCUN CONSEIL JURIDIQUE,
- N'EST PAS UN REDACTEUR D'ACTES,
- N'EXERCE PAS D'ACTIVITÉ DE CONSULTATION EN MATIÈRE JURIDIQUE, DE RÉDACTION D'ACTES SOUS SEING PRIVÉ OU DE REPRÉSENTATION,
- NE GARANTIT EN AUCUN CAS LE CONTENU DES MODÈLES DE DOCUMENTS, LEUR CONFORMITÉ, PAS PLUS QUE LA CONFORMITÉ DE L'INFORMATION ET NE GARANTIT PAS NON PLUS QUE LES MODÈLES UTILISÉS, Y COMPRIS LES DOCUMENTS MODÉLISÉS, RÉPONDENT AUX BESOINS DE L'UTILISATEUR; UN QUESTIONNAIRE NE POUVANT PRENDRE EN COMPTE TOUTES LES SITUATIONS SPÉCIFIQUES,
- NE GARANTIT EN AUCUN CAS L'EFFICACITÉ JURIDIQUE DES INFORMATIONS ET DOCUMENTS ET DOCUMENTS MODÉLISÉS FIGURANT SUR LE SITE. LA SOCIÉTÉ NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DU FAIT D'UNE OMISSION, D'UNE INEXACTITUDE OU DE TOUTE ERREUR CONTENUE DANS CES INFORMATIONS, DOCUMENTS ET DOCUMENTS MODÉLISÉS ET QUI SERAIT À L'ORIGINE D'UN DOMMAGE DIRECT ET/OU INDIRECT CAUSÉ À UN UTILISATEUR.

L'UTILISATEUR RECONNAÎT QUE :

- LE MODELE DE CONTRAT DE VENTE MIS A DISPOSITION SUR LE SITE EST COMPLETE PAR L'UTILISATEUR LUI-MÊME, SANS L'INTERVENTION D'UN AVOCAT OU D'UN PROFESSIONNEL TIERS COMPETENT OU UNE QUELCONQUE CONSULTATION D'AVOCAT,
- LE MODELE DE CONTRAT DE VENTE EST COMPLETE DU FAIT DE L'ACTION DE L'UTILISATEUR ET IL NE FAIT PAS L'OBJET D'AUCUN TRAVAIL DE RÉDACTION, RÉVISION ET MODIFICATION PAR LA SOCIÉTÉ, SES PARTENAIRES PROFESSIONNELS OU TOUTE AUTRE PERSONNE,
- LE DOCUMENTS MIS À DISPOSITION EST UN MODÈLE A COMPLÉTER ET UN MODÈLE NE PEUT ÊTRE ADAPTÉ A CHAQUE SITUATION SPÉCIFIQUE,
- POUR TOUTE CONSULTATION JURIDIQUE, IL CONVIENT DE SE RAPPROCHER D'UN AVOCAT OU DE TOUT AUTRE PERSONNE HABILITÉE PAR LA LOI A FAIRE DES PRESTATIONS DE CONSEIL JURIDIQUE.

Prestation d'obtention du certificat de non gage.

- Demande auprès de l'administration publique du certificat de non gage
- Nos équipes sont disponibles pour répondre à toutes questions du client dans le cadre de la demande de la prestation.

La finalité du service est la transmission de la demande du certificat de non gage en format numérique (email) au client.

En passant commande, le Client autorise le Prestataire à créer un compte sur la plateforme de l'ANTS

en son nom, afin de réaliser l'ensemble des démarches convenues.

Le Client est seul responsable de la validité des informations transmises. La prestation de vérification des informations ne consiste qu'en une vérification de forme, et non pas en une vérification de validité d'informations personnelles auxquelles le Prestataire n'a pas accès.

Les Prestations consistent ainsi en la réalisation par le Prestataire à titre payant et privé, de l'ensemble des démarches administratives nécessaires pour obtenir le certificat de non gage.

Obligations :

L'obligation du Prestataire consiste exclusivement à réaliser l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention d'un certificat de non gage. Il n'est donc tenu à aucune obligation de résultat concernant la délivrance par les collectivités territoriales et administrations concernées des certificats de non gage demandés ou de l'exactitude de ces documents et sa responsabilité ne pourra être recherchée à ce titre.

Le Client s'engage à remplir chacun des champs obligatoires du formulaire de commande et à fournir des informations exactes et sincères sur sa situation, et, le cas échéant de fournir tous documents qui pourront lui être demandés par le Prestataire.

Commande - Droit de rétractation

Le contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire est formé au moment de la passation de la commande par le Client.

La validation en ligne de la commande par le Client matérialise son consentement et l'acceptation des présentes CGV.

La commande est définitive, dès sa passation par le Client sur le site internet certificats-non-gage.

Lors de la commande, le Client accepte, en application des dispositions de l'article L.221- 28

1°) du Code de la Consommation, que le service soit exécuté dans les meilleurs délais suivant la validation de la commande et en tous cas avant l'expiration du délai de rétractation de 14 jours

prévu par l'article L.221-18 du Code de la Consommation.

Le Client renonce également expressément, en application des dispositions de l'article L.221-28 1°) du Code de la Consommation au droit de rétractation applicable en matière de vente de services à distance.

Coût du service :

Le coût du service est de 29,00€ qui constituent les frais de dossier facturés au client. Ce tarif est ferme et non révisable.

Paiement :

Le paiement s'effectue en totalité au moment de la commande, par carte bancaire, via le processeur de paiements Stripe.

Il ne sera considéré comme définitif qu'après encaissement effectif des sommes par le Prestataire.

Si une demande d'annulation du paiement est formulée par le Client auprès de sa banque et que le dossier a bien été traité par le Prestataire, le Client s'engage à régler sous 30 jours le montant des frais bancaires consécutifs à cette demande d'annulation, majoré de la somme de 29,00€.

Délais :

Le Prestataire s'engage à traiter les commandes dans un délai de 24 heures ouvrés suivant la validation du paiement, matérialisée par la réception d'un email de validation de la commande intitulé "Confirmation commande certificat de non gage », sous réserve du caractère exact et complet des informations fournies par le Client.

Les délais d'envoi des certificats de non gage sont donnés à titre indicatif uniquement et dépendent, en tout état de cause, des délais de traitement des administrations et collectivités territoriales concernées, sur lesquels le Prestataire n'a aucune emprise.

Dans le cas où une information serait manquante, erronée, mal renseignée, le Client en est notifié par email. En absence de réponse du Client, le Prestataire ne pourra être tenu responsable de l'inexécution des Prestations.

Remboursement : Le commande est définitive, dès sa passation par le Client sur le site internet Certificats-non-gage.fr.

Lors de la commande, le Client accepte, en application des dispositions de l'article L.221-28 1°) du Code de la Consommation, que le service soit exécuté dans les meilleurs délais suivant la validation de la commande et en tous cas avant l'expiration du délai de rétractation de 14 jours prévu par l'article L.221-18 du Code de la Consommation.

Le Client renonce également expressément, en application des dispositions de l'article L.221-28 1°) du Code de la Consommation, au droit de rétractation applicable en matière de vente de services à distance.

En conséquence, aucun remboursement n'est possible dès lors que la commande est passée car des frais sont alors engagés pour son traitement.

Dans le cas où le dossier n'aurait pas été livré dans un délai maximal de 31 jours, pour des raisons indépendantes de la volonté du Client, celui-ci peut demander un remboursement intégral des Prestations auprès du Service Après-Vente (ci-après, SAV), à l'adresse email suivante :

contact@certificats-non-gage.fr

La demande de remboursement devra être effectuée avec la même adresse email que celle utilisée lors de la commande et indiquer le numéro du dossier.

Malgré cela, si le Client estime pouvoir bénéficier d'un remboursement, celui-ci peut contacter le Service Après-Vente à l'adresse suite : contact@certificats-non-gage.fr. Le mail au SAV doit être envoyé depuis la même adresse email que celle utilisée lors de la commande et doit comporter le numéro du dossier.

Propriété intellectuelle : Le contenu du site internet certificats-non-gage.fr est la propriété exclusive du Prestataire.

Toute reproduction, distribution, modification, adaptation, retransmission ou publication, même partielle, est strictement interdite sans l'accord exprès par écrit du Prestataire. Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constitué une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Droit applicable :

Les présentes CGV du site certificats-non-gage.fr et les Prestations proposées sont régies par le droit français.

Litiges :

Les parties s'efforceront de régler leur différend à l'amiable. Le Client pourra saisir le Prestataire de toute réclamation à l'adresse email suivante : contact@certificats-non-gage.fr. En cas de litige lié à l'exécution des prestations, et conformément à l'article L.612-1 du code de la consommation, le client pourra faire appel gratuitement au médiateur de la consommation suivant en vue de la résolution amiable du litige :

Médicys, Centre de médiation, 73, boulevard de Clichy - 75009 Paris

Données personnelles :

Le Client est informé que la collecte des données à caractère personnel est nécessaire à la réalisation des Prestations.

Le traitement des données personnelles est assuré dans les conditions indiquées sur le site internet contact@certificats-non-gage.fr (<https://certificats-non-gage.fr/RGPD>) et dans le respect du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

SAV et réclamation : Un service client est disponible par email à l'adresse contact@certificats-nongage.fr

Toute demande de contact, de remboursement ou réclamation de toute nature doit se faire par email à l'adresse contact@certificats-non-gage.fr.